

# Politique des médiathèques

Sous la direction du Rectorat

Edition 2017

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Missions et vision</b>	<b>5</b>
<i>Les missions</i>	5
1. Acquisition, valorisation et prêt de ressources	5
2. Conseil aux usager·ère·s, accompagnement et formation	6
3. Médiation culturelle	6
<i>La vision: un service professionnel en faveur de la collectivité</i>	7
<b>Projets stratégiques 2017 - 2021</b>	<b>8</b>
Objectif 1. Maintenir une politique d'acquisition adaptée à la diversité du public	9
Objectif 2. Étoffer l'offre numérique	10
Objectif 3. Se positionner en tant que <i>learning center</i>	12
Objectif 4. Produire des supports et des ressources	12
Objectif 5. Consolider les offres de formation	14
Objectif 6. Participer à la mise en place d'une culture OA	15
Objectif 7. Prolonger le développement d'une offre de médiation culturelle	16
<b>Opérationnalisation de la politique et évaluation</b>	<b>17</b>

# Introduction

La Haute Ecole Pédagogique des cantons de Berne (partie francophone), du Jura et de Neuchâtel (ci-après HEP-BEJUNE) dispose d'une médiathèque sur chacun de ses trois sites: Bienne, Delémont et La Chaux-de-Fonds. Ces médiathèques sont spécialisées dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement et des branches connexes, et s'adressent prioritairement à un triple public:

1. les étudiant-e-s de la HEP-BEJUNE (formations initiale et continue);
2. le personnel académique de la HEP-BEJUNE;
3. les enseignant-e-s du terrain des divers degrés de la scolarité obligatoire et post-obligatoire, et les collaborateur-trice-s des domaines parascolaires et éducatifs.

Le développement des collections, du matériel technique et de l'offre numérique doit répondre aux spécificités et aux attentes de ces publics. Les ressources proposées par les médiathèques de la HEP-BEJUNE se veulent complémentaires à celles d'autres bibliothèques. C'est pourquoi elles proposent des ressources (ouvrages, matériel technique, mallettes pédagogiques, etc.) adaptées à l'enseignement et à la formation, et qui se démarquent de par leur originalité de celles mises à disposition par les autres types de bibliothèques régionales.

Bien plus qu'un lieu de dépôt et de prêt, les médiathèques de la HEP-BEJUNE visent à se positionner en tant que *learning centers*, proposant des services variés tant en présentiel qu'à distance. Lieux de travail, d'apprentissage, d'échanges ou encore d'exposition, l'espace y est polymorphe. Il laisse la place aux interactions, à la création et à la diffusion d'un savoir participant au processus d'innovation et de transmission propre à une institution de niveau tertiaire. Les médiathèques de la HEP-BEJUNE sont le reflet d'une institution à l'écoute de ses publics, activement impliquée dans la vie éducative, intellectuelle et culturelle de l'espace BEJUNE. Proches du terrain, les médiathèques sont également ouvertes au grand public, qui peut avoir accès à différentes ressources physiques et numériques (sous réserve d'une carte de lecteur-trice valable) et profiter de l'offre de médiation culturelle.

Ce document présente la stratégie des médiathèques pour les années 2017 à 2021. La première partie, descriptive, rappelle les missions, services et vision des médiathèques de la HEP-BEJUNE. La seconde partie expose les sept objectifs stratégiques arrêtés pour les prochaines années. La réflexion ainsi présentée est le

fruit d'un travail de collaboration avec le comité de gestion<sup>1</sup>, découlant d'une démarche participative, et a pour ambition de renforcer la place et le positionnement des médiathèques tant au niveau institutionnel que dans l'espace BEJUNE.

---

<sup>1</sup> Organe opérationnel composé du/de la responsable des médiathèques, ainsi que des responsables de site. Le comité de gestion a notamment pour fonction d'opérationnaliser la présente politique des médiathèques.

# *Missions et vision*

Les médiathèques de la HEP-BEJUNE offrent une variété de services qui se divisent en services de proximité et services à distance. Les premiers englobent l'ensemble des prestations proposées sur place (prêt, aide, conseil, espaces de travail, animations et ateliers divers, manifestations, etc.). Les seconds concernent toutes les activités proposées en dehors des espaces physiques, à savoir la mise à disposition de ressources numériques, les services en ligne et, finalement, les documents développés permettant de renseigner les usager-ère-s (guides d'utilisation, développement de catalogues numériques spécifiques à une thématique, etc.).

Véritables partenaires de la formation tant pour l'enseignement tertiaire (formation des enseignant-e-s) que pour l'enseignement obligatoire et postobligatoire, les médiathèques de la HEP-BEJUNE ont à cœur de remplir leurs missions, au centre desquelles les usager-ère-s, les services à la collectivité et les élèves tiennent une place centrale.

## **Les missions**

Les missions définissent le rôle et la fonction des médiathèques tant au niveau de l'institution qu'au niveau régional. Celles-ci sont de trois ordres : 1) l'acquisition, la valorisation et le prêt de ressources, 2) le conseil, l'accompagnement et la formation aux usager-ère-s et 3) la médiation culturelle.

### **1. Acquisition, valorisation et prêt de ressources**

Le terme de «ressources» englobe à la fois les collections (livres, revues, jeux, mallettes pédagogiques, etc.), le matériel technique (iPad, enregistreurs, etc.)<sup>2</sup> et l'offre numérique (bases de données, livres numériques, etc.). La diversité des profils des utilisateur-trice-s des médiathèques de la HEP-BEJUNE nécessite la mise à disposition de ressources adaptées à leurs attentes et besoins. Il peut ainsi s'agir autant de revues scientifiques spécialisées que de jeux pour les premiers degrés de la scolarité obligatoire, ou encore de matériel technique spécifique. Les médiathèques doivent veiller à apporter une offre didactique tout autant que

---

<sup>2</sup> Dans la suite de ce document, nous utiliserons le terme de «ressources physiques» pour désigner les collections et le matériel technique, par opposition aux ressources numériques.

scientifique adaptée aux besoins de leurs publics, mais aussi actuelle et innovante. Le personnel des médiathèques veille au référencement et à la signalétique des ressources (physiques et numériques).

À cheval sur trois sites, les médiathèques offrent par ailleurs un service de messagerie permettant de garantir, à l'intérieur de l'espace BEJUNE, une diffusion des ressources dans les meilleurs délais.

## **2. Conseil aux usager·ère·s, accompagnement et formation**

La recherche documentaire apparaît comme un enjeu essentiel dans le domaine des médiathèques. En effet, la grande diversité de ressources peut amener à se perdre dans l'information. Grâce à ses compétences et à ses connaissances professionnelles, le personnel des médiathèques apporte son soutien aux usager·ère·s en les aidant à identifier les documents les plus appropriés. Dans ces démarches, une bonne représentation des fonds est alors nécessaire. La création de supports visant à expliciter les étapes de la procédure de recherche de l'information renforce l'autonomie des usager·ère·s. Le service technique, de son côté, est à disposition pour aider à la maîtrise du matériel technique. Le personnel concerné propose des formations en lien avec les missions des médiathèques. Ces soutiens sont autant de prestations de service visant à valoriser la pluralité des ressources mises à disposition au sein des médiathèques.

## **3. Médiation culturelle**

Au-delà de la diffusion et de la transmission du savoir, les médiathèques ont une mission culturelle. Celle-ci peut prendre des formes variées comme une exposition, des cafés pédagogiques ou la présentation de nouvelles mallettes. Les médiathèques ne se limitent alors pas à ouvrir leurs espaces, mais réalisent, par exemple dans le cadre des expositions pour les écoles, une documentation spécifique.

Ces manifestations contribuent au rayonnement culturel, pédagogique et scientifique de la HEP-BEJUNE. Les médiathèques deviennent ainsi des lieux au service de la collectivité, des espaces d'accueil dans lesquels peuvent naître le débat, la découverte et l'échange, processus nécessaires à l'apprentissage et à la formation.

## **La vision: un service professionnel en faveur de la collectivité**

Les médiathèques jouent un rôle central dans les liens entre la HEP et les cantons. Elles mettent à disposition de leurs utilisateur-trice-s, ainsi que du grand public, un environnement qui répond à leurs attentes et besoins, tout en offrant des activités culturelles variées en lien avec le domaine de la formation et de l'enseignement. Elles contribuent ainsi au transfert de la culture et des connaissances, et sont un médium dans l'échange et la transmission de savoirs.

Dans le même temps, elles doivent faire face à un environnement qui ne cesse de se développer. Il est alors important qu'elles puissent trouver un équilibre entre des capacités d'adaptation et de durabilité, tout en anticipant les besoins à venir. Ainsi, les missions et les prestations de services qui incombent aux médiathèques de la HEP-BEJUNE ne sauraient être remplies sans un personnel qualifié porteur d'une véritable valeur ajoutée. Il conviendra de veiller à ce que celui-ci puisse être à même d'accomplir les missions qui l'attendent, notamment par une formation professionnelle continue et une veille scientifique adaptée. Dans le même temps, l'adaptation des locaux (mobiliier adapté, connexion wifi, etc.) doit rester une priorité afin de répondre aux demandes toujours plus exigeantes du public concerné.

Les médiathèques de la HEP-BEJUNE sont des lieux de vie qui stimulent les contacts entre leurs publics, encouragent les rencontres et favorisent la circulation du savoir entre les partenaires afin de stimuler une pensée tant individuelle que collective. Néanmoins, ce positionnement ne peut se faire sans une collaboration étroite avec les départements (recherche, éditions), les filières de formation, le service de communication et les partenaires externes. Ce n'est qu'ainsi que les médiathèques peuvent jouer ce rôle de carrefour et de moteur, non seulement à l'interne de l'institution mais aussi vers l'extérieur, contribuant de la sorte au rayonnement régional de la HEP-BEJUNE. Il convient donc de pouvoir englober la présente politique dans des orientations stratégiques institutionnelles globales.

## Projets stratégiques 2017 - 2021

Sous la responsabilité du vice-rectorat de la recherche et des ressources documentaires, le département des ressources documentaires a pour mandat de répondre aux missions et prestations de services qui lui sont confiées. Ces dernières années, un grand nombre d'actions ont été réalisées par les médiathèques en vue de renforcer leur lien avec les filières de formation. Une offre numérique a été développée selon plusieurs axes: textes, bases de données, vidéos en ligne; elle nécessite une mise à jour continue. De multiples animations ont été proposées aux usager·ère·s, afin de leur permettre de découvrir de manière approfondie les fonds des médiathèques. Diverses expositions interactives ont été présentées aux classes de l'espace BEJUNE, au grand plaisir des élèves et des enseignant·e·s. Cette nouvelle politique s'inscrit dans la continuité de ce qui a été mené jusqu'ici<sup>3</sup>, tout en tenant compte des changements contextuels afin d'adapter les médiathèques à la réalité actuelle et de demain. En effet, l'environnement dans lequel elles évoluent contribue à leur mutation: le développement de l'offre numérique, la demande de plus en plus importante dans le domaine technique, la mise en place au niveau fédéral d'une stratégie en matière d'*open access* (ci-après OA) dans le domaine des hautes écoles, ou encore la création du *Swiss Library Service Platform (SLSP)* sont autant de défis auxquels les médiathèques de la HEP-BEJUNE doivent faire face tout en répondant, en parallèle, à leurs missions premières.

Dans le cadre de la politique des médiathèques 2017-2021, les objectifs posés visent à renforcer et développer une articulation fine et appropriée entre les services de proximité et les services à distance. Il s'agira aussi de promouvoir l'attrait des bibliothèques en tant qu'espaces de vie et de *learning centers*. En effet, la fréquentation des médiathèques demeure un enjeu majeur pour une institution tertiaire comme la HEP-BEJUNE, notamment parce qu'à travers la qualité de l'accueil, l'expertise et la variété de ses prestations, le personnel des médiathèques est un acteur à part entière dans le paysage de la formation de l'espace BEJUNE. C'est dans ce souci constant de la qualité que les sept enjeux majeurs ont été retenus:

1. maintenir une politique d'acquisition adaptée à la diversité du public;
2. étoffer l'offre numérique;

---

<sup>3</sup> HEP-BEJUNE (2010). Politique de développement des médiathèques. Bienne: HEP-BEJUNE.



3. se positionner en tant que *learning center*;
4. produire des supports et des ressources;
5. consolider les offres de formation;
6. participer à la mise en place d'une culture OA;
7. prolonger le développement d'une offre de médiation culturelle;

Chacun de ces sept objectifs sera présenté et décliné en actions spécifiques.

### **Objectif 1. Maintenir une politique d'acquisition adaptée à la diversité du public**

Les médiathèques ont un rôle important à jouer dans la circulation et la diffusion des connaissances auprès de l'ensemble des acteurs de l'éducation et de la formation. Il est essentiel de pouvoir proposer une offre adaptée aux usager·ère·s, sur le plan tant des collections que du matériel technique, en lien avec son temps. Pour répondre à cette nécessité, il conviendra d'évaluer régulièrement la demande et d'adapter la politique d'acquisition en conséquence. Ce processus permettra de tenir compte des nouvelles habitudes des publics en sélectionnant des ressources qui présentent une valeur ajoutée tout en anticipant certaines tendances (notamment dans le domaine technique). La politique d'acquisition des collections et du matériel technique devra se faire en complémentarité avec le développement de l'offre numérique (voir l'objectif 2).

Les médiathèques ont développé depuis plusieurs années des services efficaces en matière de circulation et de diffusion des ressources entre les sites, et auprès de l'ensemble des acteurs de l'éducation et de la formation (messagerie, catalogue collectif RERO, partenariat avec le CIP de Tramelan, etc.). Il restera prioritaire pour les médiathèques de maintenir un accès performant à tous les documents (collections, matériel technique...) à travers un service de messagerie permettant de relier efficacement les trois sites. Par ailleurs, les collaborations interinstitutionnelles seront poursuivies en fonction des nécessités et des opportunités.

Maintenir une politique d'acquisition adaptée à la diversité du public en:

- évaluant les besoins didactiques et scientifiques afin de répondre de façon ciblée aux besoins actuels et à venir, tout en offrant assistance et conseil,
- mettant à disposition un matériel technique adapté aux demandes et tenant compte des besoins actuels et à venir, tout en offrant assistance et conseil,
- assurant un service de messagerie rapide et efficace sur l'ensemble de l'espace BEJUNE.

## Objectif 2. Étoffer l'offre numérique

L'offre numérique fait référence à l'ensemble des livres et revues numériques, des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (ci-après RéEA), ainsi que l'accès à des bases de données (*laPlattform*<sup>4</sup>, catalogues, etc.). Les médiathèques font face à une demande de plus en plus importante sur le plan du numérique. La politique d'acquisition doit tenir compte des évolutions actuelles et trouver un équilibre entre les offres (physiques et numériques), de façon à pouvoir répondre aux demandes des utilisateur-trice-s. Ici, il conviendra de prêter attention aux enfants à besoins particuliers pour proposer aux enseignant-e-s spécialisé-e-s des outils pédagogiques adéquats (livres audio, livres à format et à écriture adaptables, etc.). Cela nécessite une collaboration accrue avec le terrain et les cantons, et devra être pris en compte dans la politique d'acquisition (voir l'objectif 1).

Ainsi, à côté du développement des ressources physiques (voir l'objectif 1), il est impératif pour les médiathèques de consolider leur offre en matière de numérique. Celle-ci ne doit pas se restreindre à la consultation d'ouvrages en ligne, mais se diversifier en proposant l'accès à des cours en ligne ou encore à des applications dans le domaine de la formation et de l'éducation. Il est important que cette offre numérique apporte une réelle valeur ajoutée aux offres déjà existantes et tienne compte des besoins des publics. Ainsi, le personnel académique souhaitera bénéficier d'un accès plus grand aux revues scientifiques, alors que les enseignant-e-s du terrain privilégieront des ressources pédagogiques. Dès lors, il faudra clairement

---

<sup>4</sup> *laPlattform* est un service de ressources en ligne proposé par les médiathèques de la HEP-BEJUNE en collaboration avec la HEP-Fribourg, la HEP Saint-Gall et le Service écoles-médias (SEM Documentation) de Genève; il propose des émissions télévisées en *streaming* sélectionnées par l'Unité «Médias» de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

identifier quand une offre numérique sera préférée à une offre physique, et vice-versa. Les bases de données scientifiques en libre accès (voir l'objectif 6) seront privilégiées dans tous les cas.

Le développement de l'offre numérique implique une collaboration étroite avec des partenaires internes et externes à l'espace BEJUNE. Pour cela, la participation à des consortiums et la collaboration avec d'autres bibliothèques s'avèrent essentielles. Les synergies avec d'autres bibliothèques sont vivement encouragées (par exemple la participation à *laPlattform*, à la bibliothèque scolaire numérique ou au consortium des bibliothèques HEP).

Il y a pléthore d'offres numériques, mais il est connu que quantité ne rime pas (toujours) avec qualité. Dans la masse des données numériques à disposition, toutes ne sont pas adaptées aux réalités du public des médiathèques BEJUNE. Le travail de recherche de données pertinentes est long et fastidieux, pour parfois peu de résultats, mais reste inévitable sous peine de ne plus être en adéquation avec la demande actuelle.

Parmi la multitude de données numériques, il s'agira de sélectionner, mais aussi de référencer les données existantes et de développer des supports permettant aux utilisateur-trice-s de se retrouver dans les (in)formations à leur disposition (voir l'objectif 4), ainsi que de proposer des formations en conséquence (voir l'objectif 5). Ce travail permettra de rendre visibles les offres numériques à destination du public cible des médiathèques de la HEP-BEJUNE, tout en répondant à des enjeux de pertinence et d'utilité dans un flux de renouvellement continu des informations en ligne. Ces objectifs ne sauraient être atteints sans des lieux physiques adaptés et offrant le maximum de services (voir l'objectif 3), comme une connexion wifi.

Le renforcement de l'offre numérique impose une adaptation de la culture et du travail du personnel des médiathèques, notamment sur le plan de l'accompagnement des utilisateur-trice-s. Il convient que ce personnel soit au clair sur les potentialités et limites dans le domaine du numérique. Par ailleurs, il doit être à même d'identifier les ressources numériques pertinentes et de connaître les différentes offres.

Étoffer l'offre numérique en:

- renforçant la mise à disposition des RéEA, des livres et revues numériques et

des bases de données au sein de l'espace BEJUNE, complémentaires à la politique d'acquisition des ressources physiques,

- favorisant le nombre de ressources numériques à destination des élèves à besoins particuliers et du domaine de l'enseignement spécialisé,
- poursuivant les collaborations à l'interne (personnel académique) et à l'externe (cantons, bibliothèques, etc.) pour élargir l'offre dans le domaine numérique,
- veillant à la formation du personnel des médiathèques dans le domaine des offres numériques.

### **Objectif 3. Se positionner en tant que *learning center***

Ces prochaines années, la poursuite de la dynamique actuelle, qui promeut l'espace des médiathèques comme des lieux d'apprentissage, de connaissance et de vie où l'on ne vient pas uniquement retirer des ouvrages ou du matériel technique, devra être renforcée. Le développement d'une offre numérique (voir l'objectif 2), facilement consultable via des portails de recherche documentaire depuis les sites des médiathèques, contribuera à leur attrait. Le développement d'espaces de travail et de lieux conviviaux, propices aux échanges et aux partages, sera poursuivi. Le rôle du personnel des médiathèques comme interlocuteur privilégié pour apporter soutien et conseil aux usager·ère·s est à encourager. L'offre culturelle (voir l'objectif 7) participera également à cette consolidation.

Se positionner en tant que *learning center* en:

- offrant des espaces de travail accessibles pour les divers publics,
- mettant en place des lieux propices à la création et aux échanges d'idées,
- prêtant assistance et conseil aux utilisateur·trice·s.

### **Objectif 4. Produire des supports et des ressources**

Accompagner et soutenir les usager·ère·s dans leurs recherches fait aussi partie du travail du personnel des médiathèques. Si cela peut se faire en présentiel, il est cependant important de développer des supports facilitant l'autonomie des usager·ère·s. Les offres numériques se développant de plus en plus (voir l'objectif 2),

il est important de mettre en place des tutoriels qui vont guider les utilisateur·trice·s.

Le personnel des médiathèques contribue au développement de ressources telles que les *sacs d'histoires*<sup>5</sup>, les mallettes pédagogiques ou encore les RéEA. De ce point de vue, il collabore avec le personnel académique, le personnel administratif et technique de la HEP-BEJUNE et les enseignant·e·s du terrain, et apporte une véritable plus-value en matière d'outils didactiques, originaux et novateurs, spécifiques à l'espace BEJUNE. La formation du personnel des médiathèques dans ce domaine est garante d'un service de qualité. Par ailleurs, la collaboration avec le personnel académique, dans le cadre de la formation des enseignant·e·s, devrait encore être encouragée et soutenue par une stratégie institutionnelle globale.

Le référencement des ressources fait partie des responsabilités du personnel des médiathèques, qui produit également des catalogues permettant de répertorier les ressources à disposition (voir l'objectif 3). Ainsi, il ne s'agit pas seulement d'acquérir des ressources (physiques ou numériques), mais aussi de les valoriser et de veiller à leur accessibilité. Dès lors, avec la mise en place du nouveau site web, il conviendrait de mettre davantage en évidence le portail documentaire qui regroupe les accès aux ressources physiques et numériques de la bibliothèque, de permettre l'abonnement à des listes de nouveautés ou des lettres d'information, etc.

Produire des supports et des ressources en:

- créant des supports de formation originaux qui mettent en valeur les collections et les offres physiques et numériques,
- encourageant la collaboration à l'interne (personnel académique, administratif et technique) et à l'externe (enseignant·e·s du terrain),
- développant des outils pédagogiques en collaboration avec de multiples partenaires.

---

<sup>5</sup> Les *sacs d'histoires* favorisent le développement de la littéracie et l'entrée dans l'écrit des enfants migrants. Une première série de *sacs d'histoires* a été mise à la disposition des enseignant·e·s à la médiathèque de la HEP-BEJUNE en 2016.

## Objectif 5. Consolider les offres de formation

Des offres de formation sont proposées par les médiathèques à l'intention de leurs publics, que ce soit par exemple dans le cadre de la recherche documentaire ou de l'utilisation du matériel technique. Elles sont complémentaires à la production de supports et de ressources et permettent, par exemple, de se former à l'utilisation du matériel technique, ou de développer une posture critique lors d'une recherche documentaire. Dans l'idéal, ces formations se déroulent au sein des sites de la HEP-BEJUNE.

Selon les recommandations de l'ancienne Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP) <sup>6</sup>, des cours s'adressent plus spécifiquement aux étudiant-e-s de la HEP-BEJUNE dans le cadre de la formation à la recherche documentaire. Ceux-ci devraient être institutionnalisés et intégrés à leur cursus.

Les formations dans le domaine technique sont de plus en plus prisées par les établissements scolaires. Ces moments sont l'occasion pour le personnel des médiathèques de créer des liens avec les publics concernés et de se familiariser avec leurs besoins.

Tout comme la politique d'acquisition (voir les objectifs 1 et 2), les formations proposées doivent être adaptées aux besoins des publics. Celles-ci doivent être pensées tant pour l'interne que pour l'externe et servir à valoriser les ressources produites par le personnel des médiathèques (voir l'objectif 4).

Consolider les offres de formation en:

- poursuivant la mise en place d'offres de formation adaptées aux supports pédagogiques (offre numérique, mallettes pédagogiques, etc.),
- collaborant avec le personnel académique dans le cadre de la formation des étudiant-e-s de la HEP-BEJUNE,
- renforçant les offres de formation auprès des enseignant-e-s du terrain, notamment dans le domaine technique.

---

<sup>6</sup> COHEP (2013). *L'avenir des bibliothèques des Hautes Ecoles Pédagogiques*. Berne: COHEP.

## **Objectif 6. Participer à la mise en place d'une culture OA**

D'ici à 2024<sup>7</sup>, toutes les hautes écoles devront passer en système OA, à savoir la mise à disposition du public d'un accès instantané, durable, gratuit et électronique aux publications scientifiques. Ce changement de paradigme ne sera pas sans conséquence pour les bibliothèques, qui seront amenées à collaborer à la mise en place d'un système OA au sein de la HEP-BEJUNE.

Dans le cadre de leur politique d'acquisition, les médiathèques se concentreront sur les revues scientifiques en libre accès, tout en assurant leur diffusion et leur promotion. Elles veilleront ainsi à développer une offre privilégiant les archives et les revues ouvertes, au niveau tant international que national. Dans le même temps, elles développeront des ressources et des supports de formation qui permettent de rendre visibles ces plateformes. La collaboration avec des institutions aux niveaux régional et national permettra de rendre ce travail davantage efficient.

Les médiathèques auront un rôle majeur à jouer dans la sensibilisation à l'OA, et devront se positionner en tant qu'acteurs centraux dans la mise en place d'un mouvement OA au sein de la HEP-BEJUNE. Elles joueront notamment un rôle majeur pour ce qui est de l'archivage institutionnel (indexation des références...) et devront être à même de former leurs utilisateur-trice-s à ces nouveaux outils. Une formation préalable du personnel des médiathèques est une condition sine qua non à l'atteinte de cet objectif.

Participer à l'implémentation d'une culture OA en:

- privilégiant les ressources scientifiques numériques gratuites dans le cadre de leur politique d'acquisition,
- produisant des supports qui rendent visibles les revues et les bases de données OA,
- développant des synergies et des collaborations avec des partenaires externes en vue de promouvoir l'OA,

---

<sup>7</sup> Voir le concept détaillé en vue d'une stratégie nationale *Open Access* publié par *swissuniversities*.

- sensibilisant les acteurs aux enjeux de l'OA,
- acquérant des compétences spécifiques en la matière à travers une formation continue adaptée.

## **Objectif 7. Prolonger le développement d'une offre de médiation culturelle**

Les offres de médiation culturelle contribuent à faire des médiathèques des *learning centers* (voir l'objectif 3) et participent à la vie de l'espace public en créant un lien étroit avec les différents acteurs de la HEP-BEJUNE. Ce type de prestations contribue au rayonnement attendu d'une institution de niveau tertiaire et au service offert par celle-ci à la collectivité. Chaque année, les médiathèques organisent une grande exposition itinérante sur chacun des trois sites. La promotion faite autour de cette manifestation centrale contribue au rayonnement extérieur de la HEP-BEJUNE.

Si l'exposition annuelle est la pierre angulaire des manifestations proposées par les trois médiathèques de l'espace BEJUNE, chacune a également vocation d'être proche de son terrain et a la possibilité de proposer des animations ciblées.

Le travail de médiation culturelle prévaut également pour mettre en valeur les activités produites par les départements et les filières de la HEP-BEJUNE, favorisant ainsi le rôle de plaque tournante des médiathèques au sein de l'institution.

Prolonger le développement d'une médiation culturelle en:

- proposant des activités culturelles variées et gratuites adaptées au profil des utilisateur·trice·s,
- favorisant la collaboration et la complémentarité entre les trois sites,
- mettant en place des activités spécifiques à chaque site et ancrées dans les réalités locales,
- développant des collaborations avec les partenaires internes à la HEP et les collectivités externes.



## *Opérationnalisation de la politique et évaluation*

La politique des médiathèques pour les années 2017 à 2021 fera l'objet d'une opérationnalisation par le comité de gestion. Sous la responsabilité du/de la responsable des médiathèques, et en collaboration avec le/la responsable de l'amélioration continue, il devra identifier les indicateurs de qualité (mesurables et observables) qui permettront d'évaluer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints. Les sept objectifs devront être évalués et les résultats seront communiqués sous la forme d'un rapport soumis à la fin 2020 au rectorat.

**La politique des médiathèques 2017-2021 a été adoptée par le Rectorat le 14.02.2017 et présentée au Comité stratégique de la Haute École Pédagogique des cantons de Berne (partie francophone), du Jura et de Neuchâtel le 30.03.2017.**

